



PREMIER MINISTRE

Centre d'analyse stratégique

■ ÉCONOMIE - FINANCES

■ DÉVELOPPEMENT DURABLE

■ QUESTIONS SOCIALES

■ TRAVAIL - EMPLOI

Information presse

Présentation du rapport du Centre d'analyse stratégique

Les aides publiques dommageables à la biodiversité

par Vincent Chriqui, Directeur général du Centre d'analyse stratégique

et Guillaume Sainteny, Président du groupe de travail

Le vendredi 21 octobre 2011 à 11H30

Centre d'analyse stratégique, 18 rue de Martignac, 75007 Paris

Depuis plusieurs dizaines d'années, en France comme dans le monde, la **biodiversité décline à un rythme accéléré**. Cette problématique entre pour la première fois dans l'actualité lors de la signature de la Convention sur la diversité biologique en 1992 à Rio. Des engagements en la matière sont pris en France dans le cadre de la loi Grenelle I. Le plus urgent d'entre eux est certainement la révision progressive des aides publiques défavorables à la biodiversité.

Constatant le besoin de développer une vision d'ensemble sur les incitations publiques, le Gouvernement a saisi le Centre d'analyse stratégique qui a mis en place un groupe d'experts de la biodiversité, d'économistes, de représentants de syndicats, d'entreprises, d'associations environnementales et de l'administration. Le rapport « Les aides publiques dommageables à la biodiversité » qui en est issu, a pour but, de **lister les aides publiques nuisibles à la biodiversité**, et de **proposer les évolutions et les réformes nécessaires afin de réduire, voire d'annuler, l'impact préjudiciable de ces aides**.

Rapport et Note de synthèse disponibles le 21 octobre sur
www.strategie.gouv.fr
(Rubrique publications)

Inscription par mail ou téléphone :



Jean-Michel Roullé, Responsable de la communication.

Tél. : +33 (0) 1 42 75 61 37, jean-michel.roulle@strategie.gouv.fr

Yann-Mahel Larher

Tel. +33 (0)1 42 75 61 51, yann-mael.larher@pm.gouv.fr

Pour suivre les dernières actualités du Centre d'analyse stratégique :

"suivez-nous sur Twitter"  et « rejoignez-nous sur Facebook » 

Le Centre d'analyse stratégique est une institution d'expertise et d'aide à la décision placée auprès du Premier ministre. Il a pour mission d'éclairer le gouvernement dans la définition et la mise en oeuvre de ses orientations stratégiques en matière économique, sociale, environnementale et technologique. Il préfigure, à la demande du Premier ministre, les principales réformes gouvernementales. Il mène par ailleurs, de sa propre initiative, des études et analyses dans le cadre d'un programme de travail annuel.